

## CALENDRIER DES ÉLECTIONS 2023 CONSEIL NATIONAL ET CONSEIL REGIONAL

**CONSEIL NATIONAL** : 14 juin 2023 : tenue des élections à l'Assemblée générale annuelle (AGA) dans le cadre du salon Sécurité Canada Ouest

- 15 février 2023 : appel de candidatures pour le conseil d'administration national
- 17 mars 2023 : date limite de réception des candidatures
- 20 et 27 mars 2023 : le comité de nominations contacte, au cours de ces deux semaines, les candidats
- 14 avril 2023 : distribution aux membres de la liste proposée des mises en candidature
- 1 mai 2023 : demande d'élection (si opposition à la liste proposée)

### Rappel des règlements concernant le calendrier d'élections

- L'appel à candidatures au conseil d'administration national doit avoir lieu 120 jours précédant l'AGA.
- Le dossier de candidature doit être soumis 90 jours précédant l'AGA.
- La distribution de la liste des candidatures doit être faite 60 jours précédant l'AGA.
- Demande d'élection (opposition à la liste) 45 jours avant l'AGA.

**CONSEILS REGIONAUX** : 14 juin 2023 : AGA Le jour même ou le jour précédent Sécurité Canada Ouest –

- 13 janvier 2023 : lancement des appels de candidatures
- 15 février 2023 : date limite pour recevoir les candidatures
- 20 février 2023 : élections (*uniquement dans les régions où le nombre de candidatures dépasse celui des places disponibles*)
- 17 mars 2023 : fermeture des élections (*uniquement dans les régions où le nombre de candidatures dépasse celui des places disponibles*)

### Rappel des règles concernant le calendrier d'élections des conseils régionaux

- L'appel de candidatures doit avoir lieu dans les 150 jours avant l'AGA.
- Les candidatures doivent être soumises 120 jours avant l'AGA
- Élections 120 jour avant l'AGA (*uniquement dans les régions où le nombre de candidatures dépasse celui des places disponibles*)
- Les élections régionales se terminent 90 jours avant l'AGA (*uniquement dans les régions où le nombre de candidatures dépasse le nombre de sièges disponibles*).